

- ✗ **Pour le 69 :** Estelle THEVENIEAU, 20 A rue Guilloux, 69230 Saint Genis Laval, 06 20 45 45 52
- ✗ **Pour le 01 :** Greg MAYE, 5 chemin des Rochettes, 01160 Saint Martin du Mont, 06 64 69 42 38
- ✗ **Pour le 42 :** Emeline MARCILLET, 50 chemin du Jacquin, 42740 Saint Paul en Jarez, 06 86 67 83 38

Par CB



Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom	Code établissement					
	Nom de naissance	Nom					
	Prénom	Adresse complète					
	Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités)					
	Mail	Situation administrative (entourez ci-dessous)					
	Téléphone fixe	TZR		Poste fixe	Temps partiel : %		
	Téléphone portable	Prof Sport stagiaire		Prof EPS stagiaire	Agrégré stagiaire		
		Disponibilité		Congès (parental...)			

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et nationaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin	
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.	
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .			
		Date et signature		

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2024-2025

Entourez votre catégorie professionnelle ↓ ↓ ↓ ↓ ↓	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS	100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €
Prof EPS classe normale biadmissible			163 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €
Prof EPS HCI (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCI - PCEA HCI	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €				
Prof EPS ClEx (Classe Ex) - P. Sport ClEx - CEPJ ClEx - PCEA ClEx	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €				
CE		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €
CE Hors Classe			190 €	201 €	227 €	244 €					
CE Classe Ex.	227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €					
Catégorie / échelon	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégré-e - CTPS	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €
Agrégré-e Hors Classe - CTPS Hors Classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €					
Catégorie / échelon	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
Agrégré-e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €				

Catégorie professionnelle	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	Inférieur à 1001 € → Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4	103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6	133 €
		Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2	74 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5	118 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7	148 €
		Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3	89 €				

Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe	100 €	Contractuel-le (CDD) temps plein à l'année	44 €
Agrégré-e stagiaire nouvel-le enseignant-e	130 €	Etudiant-e contractuel-le alternant-e & autre CDD	20 €
Congé parental - disponibilité	46 €	Congé de formation	102 €
Stagiaire en report de stage	20 €	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.	

Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.		Abonnement Bulletin	
		Non syndiquables	60 €
		Institutions/Associations	60 €
		Etudiant-es STAPS	20 €

Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 € → Groupe 1	47 €	Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8	152 €
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9	167 €
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10	182 €
			Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7	137 €	Supérieur à 3 301 € →	197 €

Je choisis de payer ma cotisation...

- 1/ En ligne par CB sur le site <https://lesite.snepfsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/> ou QR CODE en haut de cette fiche !
- 2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous et joindre un RIB.

Nombre de prélèvements	<input style="width: 50px;" type="text"/>	Indiquez le 1er mois de prélèvement	<input style="width: 50px;" type="text"/>
------------------------	---	-------------------------------------	---

PRELEVEMENT MANDAT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé /sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
SEPA	
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse	_____
Compl. d'adresse	_____
CP - Ville	_____
Pays	_____
Code IBAN	_____
Code BIC	_____
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	NE RIEN INSCRIRE ICI --> <input style="width: 50px;" type="text"/>

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
A : _____
Le : _____
Signature : _____

CREDIT D'IMPOT POUR TOUS !!!

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.
 Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.
 Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.